

**COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL
DU JEUDI 7 JUIN 2018 A LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE CHANTONNAY**

**RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION
DES DECHETS**

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (17 Oui, 0 Non, 0 Abstention) approuve le rapport annuel 2017.

NOUVEAU CONTRAT COREPILE

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (17 Oui, 0 Non, 0 Abstention) :

- approuve le contrat COREPILE,*
- autorise Monsieur le Président à signer le contrat COREPILE.*

**EXPERIMENTATION DU PROCESSUS DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE EN
MATIERE DE LITIGES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (17 Oui, 0 Non, 0 Abstention) :

- Décide d'adhérer à l'expérimentation de la médiation préalable obligatoire en matière de litiges de la fonction publique ;*
- Autorise Le Président à signer la convention à conclure avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Vendée, et tous documents relatifs à la mise en œuvre de cette procédure.*

PERSONNEL TERRITORIAL – MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (17 Oui, 0 Non, 0 Abstention) approuve la modification du tableau des effectifs présenté.

DECISIONS DU PRESIDENT PRISES PAR DELEGATION DU COMITE SYNDICAL

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (17 Oui, 0 Non, 0 Abstention) prend acte des décisions prises par le Président.

**COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE DES ORDURES MENAGERES ET DES
EMBALLAGES**

Le Comité Syndical, à la majorité des suffrages exprimés (17 Oui, 0 Non, 0 Abstention) valide le principe de prise en charge suivant des investissements :

- Matériel (colonnes, dispositif de contrôle d'accès pour les ordures ménagères) : à la charge du SCOM ;*
- Génie civil : à la charge de la commune.*

La séance est close à 20H38.

*Vu le secrétaire de séance,
Michel GUIGNARD*